

Enseignement inclusif – besoins spécifiques

Attestation d'expertise

À faire compléter par le médecin spécialiste, le logopède ou le thérapeute.

Ce document est destiné à une équipe pédagogique restreinte¹, en vue de l'élaboration d'un plan d'accompagnement individualisé d'un(e) étudiant(e) présentant des besoins spécifiques au niveau de son apprentissage.

A déposer sous pli fermé à l'assistante sociale.

Nom et prénom de l'étudiant.e :
Je soussigné (e) :
Spécialiste en :
Coordonnées complètes (adresse, téléphone, mail) :
Atteste par la présente que l'étudiant(e) susmentionné(e) présente le trouble, la pathologie, la déficience ou le handicap suivant :
De manière :
<input type="checkbox"/> Permanente
<input type="checkbox"/> Evolutive
<input type="checkbox"/> Temporaire pour une durée de :

1Cf. article 458 du Code pénal relatif au secret professionnel et la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements des données à caractère personnel.



Affirme que le trouble, la pathologie, la déficience ou le handicap, dont est atteint l'étudiant(e), entraîne les difficultés significatives suivantes, dans le cadre de ses études supérieures :

Quelles sont les recommandations et aménagements que vous sollicitez pour soutenir au mieux l'étudiant ?

Fait à, le

Signature et cachet du spécialiste

